AVIS PUBLIC

Anjou Montréal

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'ANJOU POUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER 2025 AU 3 OCTOBRE 2025

AVIS est donné par les présentes conformément à l'article 314.2 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2), qu'en raison des élections municipales qui auront lieu le 2 novembre 2025, le conseil ne peut siéger à compter du 3 octobre 2025. Conformément à l'article 17 alinéa 3 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ c. C-11.4), les séances ordinaires du conseil d'arrondissement d'Anjou pour la période entre le 1er janvier 2025 et le 3 octobre 2025 auront lieu à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, arrondissement d'Anjou, selon le calendrier ci-dessous :

Séances du conseil 2025
14 janvier 2025, à 19 h
4 février 2025, à 19 h
4 mars 2024, à 19 h
1er avril 2025, à 19 h
6 mai 2025, à 19 h
3 juin 2025, à 19 h
8 juillet 2025, à 19 h
9 septembre 2025, à 19 h

À la suite de l'assermentation des conseillers prévu en novembre 2025, un/des séances seront ajoutées et annoncées par avis public.

Fait à Montréal, le 5 décembre 2024

Nataliya Horokhovska
Secrétaire d'arrondissement